

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU

Lundi 14 septembre 2015
Collège César Franck

Présents : Mme Karine BADONNEL, M. Patrick CABON, Mme Noëlle CANTAUT, M. Laurent CARO, Mme Maryvonne CLÉMENT-KLEIN, M. Bernard DANY, Mme Françoise DE SAINTE MARIE, Mme Catherine DESCHATRETTE, Mme Sophie DURAND, M. Hamed FADILI, M. François FROMONT, M. Michel GAILLARDIN, Mme Jeanne GUEGUEN, M. Renaud HOFFMANN, Mme Martine JAYOT, Mme Evelyne LAURY-PINEDA, M. José KLEIN, Mme LEDOUARIN, Mme Monique LERMYTE, M. Michel LERMYTE, M. René LORDON, M. Laurent MARINARO, Mme Martine ONILLON, Mme Edith PAJOT, Mme Pascale PAQUOT, M. Gérald PÉCASTAINGS, M. Guy PERRAGUIN, M. Hugues RANDRIATSOA, Mme Fatima TABABI, M. Kacem TABABI, Mme Marie-Odile TIEFENBACH, M. Mickaël VIDEAU, M. Jean-Marc WEULERSSE

Excusés : M. Claude BERTRAND, Mme Nicole DEMOUGIN, M. Patrice HOUDEBINE, Mme Martine MORIN, M. Fabrice MORIN

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, service Démocratie Locale et Vie de Quartier (DLVQ)

Présidente de séance : Mme Catherine DESCHATRETTE

Élus :

- M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire, délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers et aux nouvelles technologies et adjoint chargé du quartier Le Plateau,
- Léonardo SFERRAZZA, adjoint au maire chargé de l'espace public, voirie et cimetière.

Représentants des services de la mairie :

- M. Marc CARPENTIER, M. Sébastien MASSON (DLVQ),
- M. Sébastien PERNOT (Police Municipale)

L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier Plateau
- Désignation / élection du président de séance
- Validation du compte-rendu de la séance du 11 mai 2015
- Présentation par M. Sébastien PERNOT du nouveau dispositif de la Police Municipale
- Suivi des questions en cours
 - Bande de terrain au sud-ouest de l'ONERA
 - Jardin du Quartier de la Mesure
 - Panneau d'affichage dédié au conseil de quartier du Plateau
- Retour sur les travaux des commissions
 - Transports
 - Urbanisme
 - Investissements
- Présentation du forum annuel des Conseils de quartier

Prochain rendez-vous

Samedi 10 octobre : Forum annuel des conseils de quartier, Espace S. Allende

M. CARISTAN présente M. Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie locale et vie des quartiers. M. MASSON élaborera les comptes rendus et assurera le suivi des travaux des conseils de quartier ; Il est désormais l'interlocuteur privilégié des conseils de quartier, sous la direction de Marc CARPENTIER.

- **Désignation / élection du président de séance :**

Mme Catherine DESCHATRETTE est présidente de séance.

Validation du compte-rendu de la séance du 11 mai 2015

Avant toute correction, M. PÉCASTAINGS regrette le délai de transmission trop long de ce compte-rendu. M. Marc CARPENTIER présente ses excuses et précise que l'arrivée de M. Sébastien MASSON palliera ces retards.

Corrections / précisions apportées :

- M. GAILLARDIN était absent excusé.
- Concernant la commission « Investissements », c'était deux bancs supplémentaires et non pas un qui ont été proposés sur le « Chemin de la Hunière ».
- Après quelques corrections orthographiques, le compte-rendu est validé.

Présentation par M. Sébastien PERNOT du nouveau dispositif de la Police Municipale

La Police Municipale était composée à la prise de fonction de M. PERNOT de trois agents avec un objectif de passer à 16 agents d'ici fin 2017.

Aujourd'hui, 2 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) et 5 nouveaux agents la composent. Les nouveaux agents recrutés sont pour la plupart d'anciens gendarmes ou d'anciens militaires.

Les nouveaux horaires de la Police Municipale sont :

Du lundi au jeudi de 8h00 à 20h00

Les vendredi et samedi de 10h à 22h

La Police Municipale est joignable à ces horaires sur portable au **06 82 80 26 38**

Questions - réponses au sujet de la Police Municipale :

- Mme ONILLON évoque des problèmes de stationnement sur le parking de la gare de Palaiseau : il n'est plus possible pour les habitants de Palaiseau d'y stationner à la journée. Elle demande des précisions sur le fonctionnement de la zone bleue et fait remarquer l'absence de verbalisation.
- M. PERNOT précise que les verbalisations de stationnement dans Palaiseau vont reprendre à partir du 1^{er} octobre 2015. Les places de parking marquées en blanc sont soit gratuites, soit payantes (présence d'horodateurs). Les places de parking balisées au sol en vert ou en bleu sont gratuites mais pour une durée limitée et variable selon les sites ; la verbalisation pour dépassement du temps de gratuité se fait en tenant compte de l'heure d'arrivée qui est la seule indication sur les disques européens en vigueur aujourd'hui. Monsieur CARISTAN pointe un manque structurel de stationnements sur la ville. La Ville travaille sur ce sujet pour développer l'offre de stationnement.
- Mme GUEGUEN évoque un projet de parking sur deux étages à proximité de la gare RER de Palaiseau.
M. CARISTAN confirme qu'une réflexion est en cours à propos de l'îlot Ferrié. Un projet pourrait s'articuler autour d'une nouvelle offre de stationnement, de logements familiaux et de logements pour personnes âgées.
- Question de Mme de Sainte Marie : comment faut-il se comporter quand il existe des nuisances notamment la consommation d'alcool ?
M. PERNOT rappelle la nécessité de constater pour pouvoir verbaliser et l'obligation d'avoir un arrêté pour pouvoir intervenir. Il est possible de verbaliser en cas d'ivresse sur la voie publique comme en cas de nuisance sonore mais la consommation d'alcool n'est pas interdite sur le domaine public.
Après 22h00, s'en remettre à la Police Nationale (composer le 17).
- M. PÉCASTAINGS interroge sur la coordination entre la Police Municipale et la Police Nationale.
M. PERNOT répond que les échanges entre la Police Nationale et la Police Municipale sont de bonne qualité et permanents en cas d'intervention.
- M. PERNOT précise qu'en cas de stationnement gênant au sein d'une résidence privée, il n'y a pas d'intervention de la Police Municipale et de la Fourrière.
- M. CARO pose la question du budget de cette réorganisation de la Police Municipale.
M. PERNOT explique que le nombre d'agents était de 9 personnes et qu'il est revenu aujourd'hui à 9. Les agents seront équipés de flash-ball et de Taser pour un investissement total entre 4000 et 5000€.
M. CARISTAN rappelle que l'objectif est d'atteindre de 16 agents à la fin du mandat et précise que le budget de la nouvelle Police Municipale ne sera connu qu'après le vote de celui-ci.
- M. FROMONT évoque les problèmes de stationnement rue Auguste Rodin et interroge sur les solutions à mettre en œuvre pour limiter la saturation.
M. PERNOT affirme que les places de stationnement sont matérialisées par un marquage au sol et que des verbalisations ont lieu.
M. CARISTAN annonce que le Maire a sollicité le bailleur pour qu'il propose ses places en sous-sol à la location, ce qui a amélioré le taux de remplissage de ces parkings. De plus, des habitants de la résidence ont proposé une mise en sens unique de cette rue avec une voie cyclable. Il précise que la Ville est ouverte à une réflexion sur ce sujet, en lien avec le conseil de quartier, mais que les voies de circulations douces doivent s'insérer de façon cohérente dans un réseau pour être pertinentes.

Mme BADONNEL pose la question de l'utilité d'une voie cyclable rue Auguste Rodin et indique sa préférence pour une piste cyclable permettant l'accès au groupe Joliot-Curie.

- Un participant pose la question du projet de brigade canine.
M. PERNOT répond que la création de cette brigade n'est pas d'actualité.
- Un habitant du quartier Camille Claudel propose la mise en sens unique de la rue Pierre-Gilles de Gennes car il estime qu'une de ses sorties est dangereuse ; ceci permettrait la création de nouveaux stationnements.
- M. CARISTAN invite à observer quelque temps les usages dans l'éco-quartier avant d'apporter des modifications de circulation. Un participant propose d'ouvrir un petit passage pour relier la nouvelle école à l'éco-quartier. Il lui est répondu que ce passage existe déjà.
- Mme ONILLON demande pourquoi il n'y a pas de Police Municipale le dimanche.
M. PERNOT évoque l'augmentation des plages horaires d'intervention des agents de la Police Municipale dans la semaine ainsi que des raisons de coût.
M. PERNOT explique par ailleurs que les pouvoirs de la Police Municipale recouvrent totalement les pouvoirs du Maire (nuisances, urbanisme...). A terme, les agents ASVP gèreront probablement les sorties d'école.
- Une nouvelle habitante pose la question des rondes de surveillance à l'occasion des prochaines vacances d'été.
M. PERNOT répond que ces rondes existent déjà, qu'il suffit de s'inscrire auprès de la Police Municipale et que l'on peut coupler avec une inscription auprès de la Police Nationale. Ces rondes ont lieu toute l'année et pas seulement l'été. À savoir que les rondes peuvent se faire dans les résidences munies de digicode, mais pas dans les résidences dont l'accès se fait par clés.

Suivi des questions en cours

- Bande de terrain au sud-ouest de l'ONERA : question sur son récent déboisement.
M. CARISTAN annonce que le site ONERA n'est pas classé boisé mais considéré comme défense. La commune n'est donc pas consultée préalablement à des aménagements.
Mme DESCHATRETTE fait remarquer que la bande de terrain située entre une maison et la piste cyclable n'est pas dans l'ONERA : À qui appartient cette parcelle, et qui l'a déboisée ?
Le service DLVQ apportera ces précisions au conseil de quartier.
- Quartier de la Mesure
Un participant avait interrogé la Ville à propos du jardin qui a été présenté dans le projet initial pour ce quartier.
M. CARISTAN explique que le foncier est maîtrisé par les instances publiques et qu'un projet immobilier de 170 logements étudiants et chercheurs est en cours de réflexion. Une allée boisée est prévue.
- Panneau d'affichage dédié au conseil de quartier du Plateau
M. CARPENTIER annonce qu'un bon de commande est passé pour un panneau qui répondra aux exigences esthétiques du groupe scolaire Caroline Aigle devant lequel il sera posé.

- Un participant demande s'il y aura dans le quartier Camille Claudel des panneaux d'expression libre comme partout ailleurs en ville. Cette question sera abordée ultérieurement à l'occasion d'un prochain conseil de quartier.
- Problèmes de propreté des douches, des vestiaires et des toilettes de la piscinedu Centre aquatique La Vague.

M. CARISTAN précise qu'il s'agit d'un équipement de la CAPS et encourage les usagers à faire remonter leurs mécontentements à l'UCPA, gestionnaire du Centre. Par ailleurs, M. le Maire va solliciter directement le vice-président de la CAPS en charge des relations avec le Centre aquatique. Enfin M. CARISTAN invite à mettre la mairie (M. le Maire ou M. CARISTAN) en copie des signalements pour un suivi du dossier. M. PÉCASTAINGS s'étonne de cette incitation à faire remonter les mécontentements puisque les élus sont déjà informés du problème. M. CARISTAN rappelle que si M. le Maire suit le dossier de près il est pertinent de regrouper les doléances qui auront ainsi plus poids, afin d'obtenir une réponse à ce problème.
- Une habitante est préoccupée par la sur-fréquentation du Centre aquatique. L'arrivée de nouveaux habitants va certainement amplifier ce problème de saturation. Elle demande si de nouvelles infrastructures sont prévues sur le Plateau. M. CARISTAN explique qu'il est vrai que le site de La Vague a vocation à rayonner sur le territoire de la CAPS et qu'il n'est pas possible de réserver des jours spécifiques pour les Palaisiens. La piscine de Palaiseau des bords de l'Yvette a été fermée cet été pour des raisons de fuites importantes qu'il est nécessaire de réparer. Les coûts d'exploitation étant élevés, un projet commun avec la ville de Villebon-sur-Yvette devrait permettre de financer l'ouverture de la piscine pour la saison estivale 2016. La Ville met tout en œuvre afin de trouver des solutions permettant une réouverture pérenne dans le cadre d'un partenariat public ou privé.
- A propos d'autres équipements sportifs sur le Plateau, un participant demande si la construction d'un gymnase sur la parcelle à l'arrière du lycée Camille Claudel est toujours envisagée. M. CARISTAN fait savoir qu'une réflexion sur ce sujet est en cours en lien avec les associations sportives au regard des besoins connus. Le coût d'un tel gymnase est estimé entre 3 et 5 millions d'euros.
- Stationnement dans le quartier.

M. CARISTAN annonce que deux projets sont à l'étude :

 - Projet à court terme : un parking de 36 places dont 6 PMR en face de la place des Causeuses à l'horizon 1^{er} semestre 2016, en zone bleue ou en payant.
 - Projet à moyen terme : un parking de 50 à 100 places derrière le Centre aquatique, envisagé pour la fin 2016. Ce sont des travaux lourds avec nécessité d'obtenir un permis d'aménagement entraînant des délais administratifs et légaux. L'accès au parking se ferait par la rue Maximilien Robespierre et non par le chemin de Vauhallaan, afin de ne pas provoquer une augmentation du trafic sur cette voie. Des participants signalent que d'autres projets avaient été en mis réflexion par la municipalité précédente sur ces parcelles (un théâtre et la reconstruction du groupe Joliot-Curie). M. CARISTAN précise à propos du groupe scolaire, que le projet de la reconstruction n'avait pas été préparé et budgété par la précédente municipalité.
- Groupe scolaire Joliot-Curie.

Cette école ayant été peu entretenue, son état est très dégradé. Des travaux de sur-toiture, les plus indispensables, ont été réalisés pour pouvoir accueillir les élèves. Un projet de reconstruction du groupe scolaire implique une opération dont le financement serait compris entre 11 millions et 13 millions d'euros pour le réaliser. Si un tel projet n'est pas écarté, son financement est pour le moment impossible considérant l'état des finances de la Ville. Une rénovation est difficilement envisageable compte tenu du coût plus élevé que la reconstruction. Il faut également prendre en compte le temps nécessaire à des travaux d'une si grande ampleur et l'obligation permanente d'accueillir les élèves.

Un participant demande pourquoi privilégier la construction d'un nouveau gymnase plutôt que la reconstruction du groupe scolaire. M. CARISTAN explique que le financement du gymnase va se faire avec des fonds intercommunaux qui s'élèveront entre 2 millions et 4 millions d'euros. Cette somme est loin des 11 à 13 millions d'euros nécessaires pour la reconstruction du groupe Joliot-Curie.

Un participant propose d'utiliser les classes encore non investies du Groupe scolaire Caroline Aigle pour permettre la rénovation partielle du Groupe scolaire Joliot-Curie. Mme DESCHATRETTE précise, pour les nouveaux participants, que le groupe Caroline Aigle pourra abriter au final 18 classes, que 10 ont été équipées pour l'année 2015-2016 et que 6 ont été ouvertes en septembre 2015.

M. CARISTAN trouve cette idée intéressante mais les nouveaux habitants n'étant pas tous arrivés, le phasage d'un tel projet demeure délicat car l'école va accueillir de nouveaux élèves.

Madame DESCHATRETTE pose la question d'un retard de l'arrivée des habitants dans l'éco-quartier Camille Claudel. M. CARISTAN confirme quelques retards et informe que les arrivées vont s'échelonner sur toute l'année 2015-2016.

- Transport sur le Plateau

Le projet d'une 2^{ème} gare à Palaiseau sur le parcours de la ligne 18 du futur métro est toujours en cours de négociation. Une bonne nouvelle : un amendement à la loi sur la nouvelle organisation territoriale (NOTRe) vient d'être entériné permettant l'ajout de nouvelles gares sur le trajet du Grand Paris Express.

- La déchetterie temporaire

Un participant pose la question du devenir de cette parcelle une fois la déchetterie déménagée.

M. CARISTAN affirme qu'il n'y a pas d'aménagement prévu. On sait que l'ONERA aimerait y voir son entrée principale ce qui impliquerait une augmentation des flux de véhicules. Il n'est pas question d'envisager une quelconque modification sans avoir une visibilité sur les usages dans le nouveau quartier et sans associer les nouveaux habitants.

M. CABON propose une ouverture pour pouvoir se rendre plus facilement de l'écoquartier dans la forêt domaniale et rejoindre le chemin de la Vauve aux Granges.

- **Retour sur les travaux des commissions**

M. CABON, rapporteur de la commission Urbanisme :

Annnonce d'une enquête publique (du 5 au 19 septembre) de déclassement du Chemin du Rocher de la Vauve qui a vocation à disparaître dans sa partie nord avec les nouvelles voies en cours de construction. M. CARISTAN précise que l'accès au quartier de La Troche par le plateau restera toujours possible.

Le contrat de développement territorial (C.D.T.) a été revu cet été. La nouvelle version a été validée par les élus le 11 juillet. Une nouvelle enquête publique est prévue pour cet automne.

M. CARISTAN précise que la Ville a beaucoup de demandes de mise en place de zones limitées à 30 km/h et évoque l'idée de faire évoluer l'ensemble des rues en dehors des axes structurants en zone 30. Une idée sur laquelle pourrait travailler la commission Circulation.

Mme ONILLON, rapporteur de la commission Investissements :

3 grands axes ont été retenus pour les projets d'investissement :

- Signalétique patrimoniale
- Tables de jeux dans les parcs (échecs, dames...)
- Jardins d'herbes aromatiques suspendus

M. CARPENTIER affirme que les services de la Ville travaillent avec les fournisseurs sur les modèles existants pour les soumettre à la « commission inter-quartier Investissements »
Prochaine réunion de la commission : le 5 octobre.

M. CARISTAN précise que les choix se feront au regard des modèles, des chiffres et de la localisation du mobilier.

○ **Présentation du forum annuel des Conseils de quartier du 10 octobre 2015**

M. CARISTAN présente le déroulé de la journée :

La matinée sera consacrée à un bilan de l'année, la présentation des travaux des commissions, des échanges de pratiques entre les conseils de quartier et les perspectives à venir.

L'après-midi traitera de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et plus précisément de la manière dont les habitants seront associés à cette révision. Il est important que les conseils de quartiers, première instance de démocratie participative de la ville, soit associés en amont au processus de concertation.

En parallèle, une formation à l'outil « Tumblr » sera proposée à des membres de chaque conseil de quartier (2 à 3 personnes par conseil de quartier) pour créer un site web afin d'améliorer la visibilité leur conseil de quartier. Cette formation répond à une attente formulée par la commission « Communication » lors des travaux sur la refonte de la Charte des conseils de quartier.

M. CARISTAN annonce que la prochaine réunion du conseil de quartier traitera spécifiquement de la révision du Plan Local d'Urbanisme et aura lieu en décembre ; le prochain conseil de quartier de format « ordinaire » aura lieu en janvier 2016.

M. PÉCASTAINGS souhaite que le conseil de quartier reçoive une information préalable sur la révision du P.L.U. pour en connaître les grandes orientations de la municipalité.

M. CARISTAN répond que le processus de réforme s'étale sur plusieurs années et que le projet se construit au fur et à mesure de la concertation. Une grande partie des orientations de la municipalité ont déjà été exprimées dans le cadre du C.D.T.

Rapporteurs pour le Forum du 10 octobre

- M. PÉCASTAINGSS
- Mme CLÉMENT-KLEIN
- M. CABON
- Une réunion préparatoire est prévue en mairie.

Catherine DESCHATRETTE travaillera sur le contenu du panneau, avec l'aide de Mr Lermyte.

○ **Retour des commissions inter-quartiers.**

Commission interquartiers « Dénomination de rues » :

Mme DESCHATRETTE regrette que les dénominations de rues aient été faites en absence de délégués du conseil de quartier du Plateau. La création de la commission a bien été annoncée à la réunion du 11 mai 2015, mais il n'a pas été explicitement demandé que le conseil désigne ses délégués. Après cette réunion il n'était plus possible de procéder à cette désignation.

M. CARPENTIER annonce que la commission « dénomination des rues » s'est réunie le 2 septembre et que les discussions étaient fort intéressantes. Pour les prochaines réunions les délégués du conseil de quartier du Plateau seront :

- Laurent CARO
- Catherine DESCHATRETTE

○ **Questions diverses.**

Un participant demande pourquoi les poubelles ne sont pas enterrées au niveau des immeubles « Danaïde » comme elles le sont dans le reste de l'écoquartier. M. SFERRAZZA explique l'absence de colonnes enterrées à cet endroit par un choix de l'ancienne municipalité et qu'il est probablement lié à des contraintes techniques (présence de réseaux souterrains). M. SFERRAZZA le vérifiera et proposera au Maire un arbitrage si les conditions d'implantation de colonnes enterrées sont réunies.

- A propos de l'ancienne centrale béton rue des Marnières, un participant fait savoir qu'il subsiste la dalle et interroge la Ville sur l'avenir de ce site.
M. CARISTAN précise que la centrale de béton désaffectée a vocation à disparaître, y compris cette dalle. La SEM Scientipole a saisi CDU par courrier afin de procéder à son retrait complet. En attente de la réponse de CDU, la date précise du démantèlement n'est pas connue à ce jour, mais le dossier est suivi de près par M. le Maire.
- M. CABON regrette de ne pas voir arriver les commerces prévus dans le nouveau quartier.
M. CARISTAN rappelle qu'il y aura un marché forain et que les commerces devraient arriver progressivement avec les nouveaux habitants.
- Une participante signale que le ramassage des corbeilles publiques dans le nouveau quartier pose problème (souvent trop pleines). M. SFERRAZZA assure qu'il fera passer les équipes de propreté.
- Une participante regrette que la construction d'un théâtre sur le Plateau ait été abandonnée.
- Un participant propose de construire une salle municipale sur la parcelle à côté de la chaufferie.
M. CARISTAN évoque une réflexion de la municipalité afin de construire un square et éventuellement ce type de structure sur la parcelle située entre le groupe scolaire Caroline Aigle et la chaufferie. Actuellement le foncier n'est pas maîtrisé par la Ville sur cette parcelle.
- Les habitants du quartier Camille Claudel bénéficient d'une période de gratuité des services de la Conciergerie. Une participante qui n'habite pas l'écoquartier demande si cette Conciergerie restera alors toujours réservée aux seuls habitants de l'éco-quartier Camille Claudel?
- Une participante demande si des places destinées aux bus sont prévues sur les futurs parkings.
Les plans du parking de grande capacité n'étant pas encore arrêtés, M. CARISTAN admet que cela pourrait être envisageable.
- Y-a-t-il une date prévue pour le rendez-vous « Un café avec votre maire » pour les habitants du Plateau ?
La date n'est pas arrêtée mais M. le Maire organisera ce type de rendez-vous, comme il le fait dans tous les autres quartiers.

Ordre du jour du prochain conseil de quartier ordinaire de janvier 2016 :

Le terrain multi-générationnel

Les jardins partagés dans le quartier du Plateau

Emplacement des parkings à mobilité réduite dans le quartier Camille Claudel